

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/169

3F

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 novembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 7 novembre 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Sébastien Besnard, Véronique Ménéghin-Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Thibaud Bécourt, Marc Giraud

Suppléants sans voix délibérative : Angeline Guillen, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Caroline Fiorucci à Eric Furmanczak, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Danièle Montagnon à Françoise Streit, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Fabienne Croze à Christian Roux.

Votants : 38 Pour : 38

OBJET : ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT AGRICULTURE ALIMENTATION ET FORET

Vu la délibération n°2020/119 du 10 juillet 2020 fixant le nombre de vice-présidents à 11. Considérant la démission de M. Philippe Vial de ses mandats de conseiller municipal de Clelles, de conseiller communautaire et de 5^{ème} vice-président à la Communauté de Communes du Trièves.

Vu la délibération n°2023/168 du 13 novembre 2023 approuvant les modalités de remplacement du vice-président démissionnaire.

Il est proposé au conseil communautaire de procéder à l'élection du 5^{ème} vice-président Agriculture Alimentation et Forêt.

Conformément aux dispositions du Code Général de Collectivités Territoriales, les vice-présidents sont élus à la majorité absolue, au scrutin secret. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

S'est déclaré candidat : Eric Vallier.

Après un vote à bulletin secret, les résultats du scrutin sont les suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de suffrages blanc ou nul : 1

Exprimés : 38

Majorité absolue : 20

Nombre de suffrages obtenus : Eric Vallier : 37 voix

Eric Vallier est élu 5^{ème} vice-président « Agriculture Alimentation et Forêt »

Fait à Saint Martin de Clelles, le 13 novembre 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER